

CONDAMNÉ POUR AVOIR PROTÉGÉ LA FORÊT

CLOVIS RAZAFIMALALA
DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS, MADAGASCAR

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL



Clovis Razafimalala fait tout ce qu'il peut pour protéger la forêt ombrophile de Madagascar, qui disparaît peu à peu. Ses arbres dont on tire le bois de rose sont menacés par un réseau de trafiquants corrompus prêts à tout pour prendre leur part d'un commerce illégal qui rapporte des milliards de dollars. Les initiatives de Clovis pour sauver cette rare essence couleur rubis ont attiré sur lui une attention dont il se serait volontiers passé. Il a été condamné sur la base de fausses accusations et risque à tout moment d'être incarcéré.

ÉCRIRE UNE LETTRE
CHANGER UNE VIE

Dites à Madagascar d'annuler immédiatement la condamnation de Clovis.



© Rebecca Hendin

Décembre 2017
Index : AFR 35/6814/2017 French